



Guide d'aide à la présentation d'une candidature

DIALOGUE Volet Chercheurs et Chercheuses et Volet Relève étudiante

IMPORTANT : Consultez les règles du programme pour tous les détails.

En cas de divergence entre ce document et le contenu des règles du programme du concours ouvert publié en français sur le site du FRQ, ce dernier aura préséance.

Guide d'aide à la préparation d'une candidature

DIALOGUE

PRÉAMBULE

Ce guide reprend des sections des règles du programme. Il apporte des précisions utiles au regard de ces règles en s'appuyant sur les principaux constats tirés du processus d'évaluation au fil des années. Il met en évidence les points de vigilance lors de la préparation de la demande : les éléments à mettre de l'avant, ainsi que les faiblesses observées qui peuvent nuire à l'évaluation de votre demande.

N'hésitez pas à vous référer aux règles du programme au fur et à mesure que vous prenez connaissance du guide : [Volet Chercheurs et Chercheuses](#) et [Volet Relève étudiante](#).

DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ARRIMÉS AUX CRITÈRES D'ÉVALUATION

(Règles section 2)

DIALOGUE vous permet d'élaborer un projet de communication scientifique. Les objectifs du programme et les critères d'évaluation diffèrent grandement des concours réguliers centrés sur le renforcement de la capacité de recherche et la présentation d'une programmation ou d'un projet de recherche. **Portez une attention particulière aux objectifs du programme et à leur arrimage avec les critères d'évaluation.**

Volet Chercheurs et chercheuses

Objectifs spécifiques

- Valoriser et rendre accessibles sa démarche, ses travaux et ses résultats de recherche grâce au dialogue grand public; **(en lien avec le critère 1 et la première partie du critère 2)**
- Enrichir ses compétences en communication et mobilisation de connaissance pour des publics variés;
- Enrichir sa recherche de perspectives nouvelles par l'échange avec le grand public; **(en lien avec la deuxième partie du critère 2)**
- Permettre à la relève d'acquérir des compétences en communication scientifique et de s'impliquer activement dans les activités auprès du grand public. **(en lien avec le critère 3)**

Critères du volet en bref

Critère 1 : Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public (50 points)

Critère 2 : Retombées et impact du dialogue le grand public et pour le chercheur principal ou la chercheuse principale (25 points)

Critère 3 *: Formation, mentorat et accompagnement de la relève étudiante (25 points)

** Ce critère concerne plus spécifiquement l'étudiante ou l'étudiant qui rend la demande admissible, désigné comme récipiendaire de la bourse ou complément de bourse dans la demande.*

Volet Relève étudiante

Deux types de projets peuvent être soutenus :

- La **valorisation de sa recherche** afin de rendre accessibles les travaux de recherche de la personne candidate et contribuer à démystifier la démarche de recherche ;
- La mobilisation des connaissances scientifiques pour **parler d'enjeux sociétaux** dans une perspective de science accessible pour outiller divers publics à s'informer auprès de sources crédibles et alimenter leur réflexion et leur recherche de solutions.

Objectifs spécifiques par type de projet

Projet « **Valoriser sa recherche** » par le dialogue avec le public pour:

- Rendre accessible sa recherche à un public diversifié; **(en lien avec le critère 1 et la première partie du critère 2)**
- Renforcer l'impact de sa recherche dans la société; **(en lien avec le critère 2)**
- Enrichir sa recherche de perspectives nouvelles grâce aux échanges. **(en lien avec le critère 3)**

Projet « **Parler d'enjeux sociétaux par la science** », pour:

- Alimenter des débats et la réflexion autour d'enjeux de société avec des sources d'information crédible; **(en lien avec le critère 1 et la première partie du critère 2)**
- Rendre la science accessible par la lentille des grands défis de société; **(en lien avec le critère 1 et la première partie du critère 2)**
- Permettre à la relève étudiante de s'ouvrir à d'autres domaines de recherche et d'explorer des possibilités de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles. **(en lien avec le critère 3)**

Critères du volet en bref

Critère 1 : Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public (50 points)

Critère 2 : Retombées et impact du dialogue pour le grand public et sur vos perspectives de recherche et de carrière (25 points)

Critère 3 : Développement des compétences (25 points)

À garder en tête

Pour les projets faits par la relève pour « Parler d'enjeux sociétaux par la science », **la science est au cœur du dialogue**. Même si votre recherche peut en faire partie, mais n'elle pas nécessairement au centre du projet.

Pour les projets du volet Chercheurs et Chercheuses ainsi que pour les projets faits par la relève pour « Valoriser sa recherche », **votre recherche est au cœur du dialogue** (vos travaux, votre démarche, vos résultats), et non pas la valorisation de la science de manière générale.

Les projets DIALOGUE vont au-delà d'un projet de vulgarisation visant un dialogue accru pour des retombées mutuelles, autant pour le grand public, les personnes qui les portent et la communauté scientifique.

DIALOGUE n'est pas :

- Un soutien à la recherche.

Définition de grand public

(Règles : Contexte)

Le projet de communication scientifique que vous allez concevoir est dédié au grand public. Prenez le temps de vous assurer que le public que vous ciblez correspond bien à la définition grand public présentée dans les règles du programme :

« Dans le cadre de ce programme, le FRQ définit le “grand public” comme les citoyennes et citoyens, les personnes et les familles de différents segments de la population (groupes d'âge, milieux socioéconomiques, origines ethnoculturelles, intérêts, etc.) qui s'intéressent à diverses questions et enjeux en lien avec la science, la recherche et la démarche scientifique. Le FRQ utilise “grand public” au sens large du terme, incluant tous publics de milieux autres qu'académiques ou professionnels. »

Admissibilité

(Règles : section 3)

Volet Chercheurs et Chercheuses

Répondre à l'un des statuts suivants :

- **Statut 1** : chercheur ou chercheuse universitaire ;
- **Statut 2** : chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne ;
- **Statut 3** : chercheur ou chercheuse de collège.

La personne de la relève étudiante

Inclure la participation active d'un membre de la relève soutenu par une bourse ou un complément de bourse de 5 000 \$.

Volet Relève étudiante

La personne candidate doit :

- Être étudiante au **2e ou 3e cycle, postdoctorante ou en formation de recherche post-diplôme professionnel** ;
- Fréquenter un établissement d'enseignement québécois, un établissement affilié à une université québécoise ou un établissement de recherche québécois à la date limite du concours ;
- Être encadrée par une chercheuse ou un chercheur de statut 1, 2 ou 3, identifié dans la section « Encadrement » du formulaire FRQnet, conformément aux RGC du FRQ.

Rôle de la personne encadrante : en plus de l'encadrement scientifique, la personne encadrante s'engage à réviser le rapport d'activités et financier préparé par la personne candidate.

En équipe : pour être admissible, une personne cocandidate doit :

- Être inscrite dans un programme de **collège, de 1er, de 2e ou de 3e cycle universitaire** ;
- Fréquenter un établissement d'enseignement québécois, un établissement affilié à une université québécoise ou un établissement de recherche québécois à la date limite du concours.

Personnes admissibles

([Règles générales communes du FRQ](#) : Voir DÉFINITIONS – STATUTS ET RÔLES)

Pour les projets du volet Chercheurs et Chercheuses :

Les projets portent sur la recherche de la personne candidate — ses travaux, sa démarche et ses résultats —, et non sur la valorisation de la science de manière générale ou de recherches provenant de plusieurs équipes de recherche. C'est pourquoi :

- **Le chercheur ou la chercheuse ne peut pas inclure de cochercheur ou cochercheuse** bien que des personnes collaboratrices puissent venir en appui au projet.

Les projets sont conçus pour travailler étroitement avec une personne de la relève en recherche. **C'est pourquoi :**

- Une personne étudiante doit être identifiée dans le formulaire comme ayant une contribution active dans le projet. Il n'est pas exclu d'inclure une autre personne de la relève.
- La bourse ou le complément de bourse de **5 000 \$ prévu pour la ou les personnes identifiées** dans le formulaire **ne peut pas être fractionné**.
- Le troisième critère d'évaluation requiert de **démontrer des opportunités de formation, le mentorat et l'accompagnement de la relève étudiante (25 points)**.

Pour les projets du volet Relève étudiante :

Les projets peuvent être réalisés **individuellement** ou **en équipe**. Toutefois, toute personne cocandidate doit avoir une contribution active dans le projet et contribuer à la gestion des activités et de l'utilisation du financement. **Si vous décidez d'impliquer plusieurs personnes cocandidates dans le projet, mettez clairement de l'avant la contribution de chacune d'elles à la réalisation du projet.**

La personne candidate doit aussi identifier une chercheuse ou un chercheur responsable de l'encadrement du projet. Il est recommandé de ne pas tarder à faire un choix et de **s'assurer que la personne comprend bien les engagements découlant de ce rôle et qu'elle aura à compléter et transmettre des documents en lien avec votre demande.**

Lieux de réalisation admissible

Rappel : La réalisation du projet doit se faire **essentiellement au Québec**. Il demeure toutefois possible d'inclure des activités ayant une portée internationale. N'hésitez pas à expliciter en quoi un projet qui inclurait des activités à l'international aura des impacts au Québec.

Non-admissibilité de projets

N'est pas admissible :

- Un projet directement en lien avec une autre source de financement, à moins que le soutien accordé dans le cadre du programme DIALOGUE permette d'atteindre des objectifs additionnels et complémentaires.

À garder en tête

- Faites la démonstration qu'il n'y a pas chevauchement avec un projet déjà soutenu, le cas échéant. **Des vérifications sont faites en lien avec d'autres sources de financement pour le projet proposé. Il est important d'être transparent** et d'aborder explicitement le caractère essentiel du financement DIALOGUE qui permet la tenue des activités proposées dans la demande.

Présentation d'une candidature

(Règles : section 4)

À garder en tête

- Tenez compte de la diversité des profils des membres du comité d'évaluation lors de la rédaction. Ce comité incluent notamment : des communicateurs et communicatrices, des spécialistes en gestion des médias sociaux.
- Présentez votre projet de façon claire, accessible et compréhensible pour des personnes qui ne sont pas des spécialistes de votre domaine.
- N'hésitez pas à échanger avec des experts et expertes pour renforcer votre demande.
- Consultez les [Normes de présentation des fichiers joints](#) pour les fichiers PDF à joindre au formulaire. Le non-respect des normes est pris en considération par les membres du comité d'évaluation.

Le résumé vulgarisé (500 mots) et la lettre de présentation (1 page maximum)

Le résumé et la lettre de présentation sont les deux seuls documents qui seront consultés à la phase 1 de l'évaluation et le critère 1 - Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public – est éliminatoire (voir les règles de programme pour les détails du processus).

DIALOGUE vous permet d'élaborer un projet de communication scientifique. La rédaction du résumé et de la lettre de présentation est une occasion de démontrer des compétences en communication. Soyez le plus concret possible dans votre description de projet et référez le plus directement possible aux objectifs et aux critères d'évaluation du programme dans vos réponses.

- Voir à inclure clairement ces questions dans le texte de la lettre de présentation.

Volet Chercheurs et Chercheuses	
Question	Critère rattaché
1. En quoi la proposition permettra-t-elle de rendre votre recherche accessible en établissant un réel dialogue avec le grand public ?	(1) Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public
2. Quel impact ce dialogue aura-t-il sur le public et vos perspectives de recherche ?	(2) Retombées et impact du dialogue pour le grand public et le chercheur principal ou la chercheuse principale
3. Comment l'étudiante ou l'étudiant désigné dans la demande bénéficiera-t-il de sa participation au projet ?	(3) Formation, mentorat et accompagnement de la relève étudiante

Volet Relève étudiante	
Question	Critère rattaché
Si le projet est de type « Valoriser sa recherche » : 1. En quoi la proposition permettra-t-elle de rendre votre recherche accessible en établissant un réel dialogue avec le grand public ? Si le projet est de type « Parler d'enjeux de société » : 1. En quoi la proposition permettra-t-elle d'établir un réel dialogue et de rendre la science accessible pour alimenter des débats et la réflexion autour d'enjeux de société ?	(1) Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public
2. Quel impact ce dialogue aura-t-il sur le public, vos perspectives de recherche et votre cheminement ?	(2) Retombées et impact du dialogue pour le grand public et sur vos perspectives de recherche et de carrière
3. Quel est l'impact anticipé des compétences développées lors de la réalisation du projet ?	(3) Développement des compétences

Un plan de communication et une stratégie de diffusion pour la réalisation du projet

Le plan de communication et la stratégie de diffusion doivent préciser, de façon détaillée, les éléments présentés dans le résumé et la lettre de présentation. Ils doivent permettre de comprendre clairement le projet, les publics visés, les moyens retenus pour favoriser le dialogue ainsi que les conditions de réalisation. En bref, ce texte doit contenir :

- Une description détaillée du projet et du plan de communication comprenant des objectifs mesurables qui guideront la réalisation du projet, ainsi que les étapes prévues pour favoriser le dialogue et assurer le renforcement ou le développement de compétences transversales pour la relève impliquée.
- Une stratégie de diffusion détaillée visant à maximiser la visibilité des activités et des contenus, en tablant sur des canaux de diffusion les plus appropriés en tenant compte de leur portée, de leur impact, de leur découvrabilité et de leur accessibilité.
- Une description de la contribution de chacun et chacune des personnes impliquées (projet en équipe) en tenant compte des compétences qui seront à renforcer ou développer, ainsi que des moyens envisagés pour y arriver (ex. formation, collaboration, réseautage).

Attention : Les éléments ci-dessous sont proposés à titre indicatif afin d'accompagner votre réflexion dans la rédaction de la demande.

À garder en tête

Dans la rédaction de votre plan de communication

- Préciser les thèmes ou objets au cœur du projet, en faisant, si nécessaire, des choix pour rendre la description simple, claire et cohérente.
- Définir des objectifs mesurables qui guideront la réalisation du projet.
- Distinguer clairement les messages, les activités et les contenus prévus.
- Mettre en valeur le caractère original ou créatif du projet, l'attractivité du format et son potentiel de déploiement.
- Décrire les étapes prévues pour favoriser le dialogue avec les publics ciblés.
- Démontrer que l'expertise nécessaire est présente ou qu'elle sera développée pour assurer la réalisation du projet.

Relativement à votre public cible

- Identifier clairement le ou les publics cibles et les expliciter dans la demande.
- Estimer le nombre de personnes visées, dans la mesure du possible.
- Concevoir des activités et des contenus adaptés aux publics ciblés afin d'atteindre les objectifs du projet.
- Anticiper comment le public cible participera au dialogue.
- Justifier la pertinence du projet, des approches et des moyens privilégiés pour encourager la participation au dialogue.

Pour élaborer votre stratégie de diffusion

- Présenter une stratégie de diffusion détaillée visant à maximiser la visibilité des activités et des contenus selon le public ciblé.
- Choisir les canaux de diffusion les plus appropriés en tenant compte de leur portée, de leur impact, de leur découvrabilité et de leur accessibilité.
- Au besoin, faire appel à des expertes ou experts pour renforcer la pertinence des choix de diffusion.

Relativement à la faisabilité, au calendrier et aux ressources adéquates

- Établir un échéancier réaliste.
- Présenter les étapes de réalisation en démontrant leur cohérence avec les ressources disponibles et le budget proposé.
- Utiliser un schéma ou un calendrier de réalisation dans la mesure du possible.
- Vérifier le réalisme et la faisabilité de la proposition, si possible en consultant une experte ou un expert, ou encore des collègues ayant déjà réalisé un projet de communication.

Autres considérations à garder en tête

Une approche responsable

- Identifier les risques potentiels liés à l'approche retenue, par exemple ceux concernant le consentement, le droit de reproduction et d'auteur, la protection de la réputation ou la liberté d'expression.
- Prévoir des mesures d'atténuation au besoin.

Complémentarité avec des projets existants

- Le cas échéant, faire la démonstration de la complémentarité du projet avec une autre initiative financée : expliquer en quoi il est complémentaire et va au-delà d'un projet existant en permettant de bonifier significativement des activités de communication déjà en place.

Attention! Pour tout projet impliquant la participation prévue d'un ou d'une partenaire, assurez-vous d'avoir son consentement pour en faire mention dans la demande. Bien qu'il ne soit pas permis de joindre une lettre d'appui à cet effet, le FRQ se réserve le droit de vérifier toute déclaration auprès de celui-ci.

Les références bibliographiques (1 page maximum)

Il est recommandé d'utiliser un format de citation reconnue dans votre discipline de recherche.

À garder en tête

- Votre demande doit être complète sans avoir à consulter des sites externes par l'entremise d'hyperliens. Les membres du comité d'évaluation doivent s'en tenir uniquement au contenu présent dans le dossier de candidature.

Le CV descriptif (6 pages maximum)

Comme il s'agit d'une demande visant une démarche de communication scientifique, nous vous invitons à limiter l'information fournie dans le CV à ce qui est directement en lien avec cette démarche, **idéalement en 1-2 pages**. En particulier, dans la première section « Parcours et compétences », mettre de l'avant vos compétences, contributions et expériences pertinentes à la réalisation du projet proposé.

Référez-vous à la page web CV-FRQ - Fonds de recherche du Québec - FRQ pour avoir de l'information complémentaire sur l'utilisation du CV-FRQ dans l'évaluation des demandes de financement.

Pour accéder au modèle Word : https://frqnet.frq.gouv.qc.ca/Documents/CVFRQ_modele.docx

Un budget détaillé ainsi qu'une page maximum de justifications budgétaires

Volet Chercheurs et Chercheuses

Montant maximal :

40 000 \$, incluant une bourse ou un complément de bourse étudiante de **5 000 \$**.

Volet Relève étudiante

Montant maximal :

Projet individuel : 10 000 \$

Projet en équipe : 12 000 \$

À garder en tête

- Prendre en compte qu'un budget majoritairement dédié à la rémunération d'étudiants et d'étudiantes, ou encore à de l'achat d'équipement, pourrait être perçue défavorablement.
- Bien justifier chaque dépense.
- Bien noter les limites indiquées dans la section 6 des règles du programme pour certaines dépenses admissibles, le cas échéant.
- **Il est attendu que les contenus générés en lien avec le projet soient d'une qualité professionnelle.** Le comité inclut des membres spécialistes en diffusion de contenu. Il est recommandé de se renseigner auprès de plus d'un fournisseur potentiel afin de s'assurer d'inclure les dépenses nécessaires. Profitez de vos échanges avec les fournisseurs pour tester le réalisme de vos propositions (ressources, budgets et temps).
- Le comité d'évaluation examine attentivement le budget et peut formuler des recommandations.

Rappel : Pour le volet Chercheurs et Chercheuses, les projets sont conçus pour travailler étroitement avec une ou deux personnes issues de la relève en recherche. C'est pourquoi :

- Il n'est pas permis de fractionner les bourses de 5000\$ prévu pour la ou les personnes identifiées dans le formulaire ;
- Toutefois, le soutien sous forme de rémunération (par exemple, comme auxiliaire de recherche) peut aussi être offert à d'autres étudiantes et étudiants pour venir en appui au projet.

ÉVALUATION

Rappel :

- Lors de la rédaction, prendre en compte la diversité de la composition du comité qui évaluera la demande. Présenter le projet de manière à en faciliter la compréhension pour des personnes qui ne sont pas familières avec le domaine de recherche au cœur du projet.
- Des spécialistes en communication scientifique et en diffusion de contenu font partie du comité. N'hésitez pas à échanger avec des experts et expertes pour renforcer votre demande.

Lors de la rédaction et de la mise en page de la demande, il est important d'arrimer le contenu avec les critères d'évaluation pour faciliter le travail des membres du comité. N'hésitez pas à utiliser des sous-titres, à reprendre des formulations des règles ou à recourir à toute autre stratégie permettant de mettre de l'avant les éléments essentiels le plus explicitement possible.

Critère 1 : Qualité de la proposition au regard du potentiel de dialogue avec le grand public (50 points)

Même critère pour le Volet Chercheurs et Chercheuses et Volet Relève étudiante

- Caractère original et ambitieux du plan d'action en communication scientifique qui incite au dialogue science et société
- Qualité des stratégies mises de l'avant pour assurer la portée du projet dans l'espace public québécois
- Faisabilité et capacité à mettre en œuvre le plan d'action, incluant l'adéquation avec le budget

À garder en tête

- Prendre en compte la pertinence des approches et des moyens privilégiés pour rejoindre le public ciblé. Peut inclure, par exemple, le caractère original et créatif, attractivité du format, potentiel de déploiement, découvrabilité du ou des activités et/ou des contenus produits, etc.
- L'approche et les stratégies proposées doivent être centrées sur le dialogue afin d'augmenter l'interaction, l'**accessibilité*** et l'appropriation de l'information par le public ciblé.
- Démonstration que l'expertise requise est présente - ou qu'elle sera acquise pour les personnes candidates peu expérimentées en communication scientifique - pour la réalisation du projet.
- Le critère 1 est éliminatoire. Soyez le plus explicite et concret dans votre démonstration du potentiel de dialogue de votre projet.

Critère 2 : Retombées et impact du dialogue pour le grand public et sur vos perspectives de recherche et de carrière (25 points)

- Étendue des retombées auprès du grand public
- Volet Relève étudiante : Effets attendus sur la recherche et le parcours de la ou des personne(s) candidate(s) du dialogue avec le public; Volet Chercheurs et Chercheuses : Effets attendus sur la recherche et le parcours professionnel du chercheur ou de la chercheuse du dialogue avec le public
- Démonstration que le projet n'aurait pas été réalisé sans ce financement ou démonstration qu'il va au-delà d'un projet existant en permettant de bonifier significativement des activités de communication déjà en place

À garder en tête

- Les projets **DIALOGUE** vont au-delà d'un projet de vulgarisation visant un dialogue accru pour des retombées mutuelles, autant pour le grand public, les personnes qui les portent et la communauté scientifique.

Volet Relève étudiante

Critère 3 : Développement des compétences (25 points)

- Qualité et pertinence des moyens envisagés pour renforcer ou développer des compétences nécessaires à la réalisation du projet
- Effets anticipés de l'acquisition de ces compétences et leur intégration dans la réalisation du plan

Volet Chercheurs et Chercheuses

Critère 3 *: Formation, mentorat et accompagnement de la relève étudiante (25 points)

- Opportunité offerte de développement de compétences transversales dans les domaines de la communication
- Effets anticipés de l'acquisition de ces compétences et leur intégration dans la réalisation du plan

** Ce critère concerne plus spécifiquement l'étudiante ou l'étudiant qui rend la demande admissible, désigné comme récipiendaire de la bourse ou complément de bourse dans la demande*

À garder en tête

Pour le Volet Chercheurs et Chercheuses

- Prendre en compte l'implication directe et active d'un ou deux membres de la relève étudiante dans la réalisation du projet proposé. L'implication doit permettre à ce membre de la relève d'acquérir des compétences en communication scientifique, par exemple en offrant des opportunités de formation à ce membre de la relève.
- Le projet ne doit pas reposer majoritairement ou entièrement sur la contribution de la relève. Comme le mentionnent les règles (section 4): [...] bien que le FRQ soit favorable à la rémunération étudiante, celle-ci doit être utilisée avec parcimonie. Il est suggéré d'avoir aussi recours à des fournisseurs qualifiés pour assurer une facture professionnelle aux activités financées.

Pour le Volet Relève étudiante

- Anticiper les besoins de formations et les inclure dans le budget, s'il y a lieu
- Mettre de l'avant le rôle de chacun et chacune, incluant la personne encadrante, et expliciter les ressources disponibles pour une contribution active, s'il y a lieu

DESCRIPTION ET NATURE DU FINANCEMENT

Dans les deux volets, la participation étudiante est essentielle. Voir la section 6 des règles du programme pour prendre connaissance des règles de cumul pour le financement DIALOGUE avec d'autres programmes FRQ permettant la communication scientifique et la mobilisation de connaissances.

Bien que le programme n'exige pas la gratuité des activités et contenus qui seront réalisés avec le financement accordé, ce coût devrait être minimal afin de ne pas être un frein substantiel à la participation du public.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Conflit d'intérêts

Dans une optique de prévention, vous êtes invités à prendre en compte, dès la conception des activités et des contenus, les conflits d'intérêts potentiels. Les partenaires, en particulier les fournisseurs, peuvent avoir des considérations économiques créant une tension entre les objectifs du projet et certaines contraintes commerciales. Il est donc important d'évaluer le potentiel de conflit d'intérêts avec attention.

Financement public, science ouverte et propriété intellectuelle

Soutien public

Le financement du FRQ repose sur des fonds publics. À ce titre, les résultats issus des projets soutenus — connaissances, produits ou services — doivent être diffusés et transférés au bénéfice de la société, conformément aux principes des Règles générales communes du FRQ.

Science ouverte

- Le FRQ appuie la science ouverte, notamment en favorisant l'accès aux connaissances scientifiques, la participation des acteurs de la société et le dialogue avec d'autres systèmes de connaissances. DIALOGUE s'inscrit intégralement dans cette optique.

* *Accessibilité*

Les règles du programme n'exigent pas la gratuité des activités soutenues. Des frais d'accès peuvent être justifiés lorsque nécessaires à la réalisation du projet, par exemple pour couvrir certains coûts opérationnels. Toutefois :

- **Ces frais devraient demeurer minimaux** afin de ne pas constituer un frein substantiel à la participation du public.
- Il revient au membre évaluateur d'apprécier l'effet de ces frais sur l'accessibilité de l'activité au grand public et d'en prendre compte dans l'appréciation du projet.

Propriété intellectuelle

Il peut exister un potentiel de commercialisation des contenus réalisés dans le cadre d'un projet. Il est important de le considérer dès la conception du projet

À garder en tête

- Si les frais constituent un frein substantiel, il est possible qu'ils réduisent le potentiel de dialogue avec le grand public et qu'ils limitent la portée du projet dans l'espace public québécois.
- À l'inverse, une proposition qui prévoit un coût raisonnable et des mesures favorisant la participation du public pourrait mieux répondre aux objectifs et aux critères du programme.